

**Informatique & Bible, asbl - Belgique**  
**Rue de Maredsous, 11 B5537 Denée - Belgique**  
**Tél:+32(0)82.69.96.47 Fax:+32(0)82.22.32.69**  
**cib@cibmaredsous.be**



Interface n° 98/70 3e trimestre 1998

OCIC-UNDA fusionnent:  
vers la gestion catholique de la communication multimédia  
(Montréal 30 juillet - 10 août 1998)  
À Montréal: Créativité dans la Médiasphère

### Un mariage annoncé

Dans l'Église catholique, trois grandes associations internationales se partagent la responsabilité des médias :

- La presse est prise en charge par l'UCIP (Union Internationale de la Presse) ;
- La radio et la télévision sont du ressort de Unda (Association Catholique Internationale pour la Radio et la Télévision ; " Unda " est le mot latin signifiant " onde ") ;
- Le cinéma et la vidéo relèvent de l'OCIC (Organisation Catholique Internationale pour le Cinéma et l'Audio-visuel).

L'UCIP a son siège à Genève tandis que l'OCIC et Unda sont installés à Bruxelles.

Du 1er au 8 août dernier, comme tous les 3 ou 4 ans, l'OCIC et Unda ont tenu conjointement leurs Assemblées Générales et des Journées d'Études, cette fois à Montréal. Comme membre belge du Conseil de Direction de l'OCIC, R.-F. Poswick a participé à ces assises. Le thème des Journées d'études conjointes était : " Créativité dans la Médiasphère ".

Car on soupçonne bien qu'il y a quelques connivences entre radio et télévision (Unda) et cinéma et audiovisuel (OCIC). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, depuis 1980, les deux organisations célèbrent leurs Assemblées Générales et des Journées d'Études au même endroit, aux mêmes dates. Ce furent successivement Manille (1980), Nairobi (1983), Quito (1987), Bangkok (1990), Prague (1994). Au long de ces années, plusieurs tentatives de rapprochement (fusion, fédération...) furent lancées. Elles échouèrent. Cette fois-ci, les deux Conseils de Direction avaient résolument opté pour la fusion des deux associations en une seule. Cette option sera-t-elle ratifiée par les deux Assemblées Générales se réunissant à Montréal.

D'une manière générale, les membres de l'OCIC et de Unda sont les Offices nationaux chargés par leur épiscopat respectif de la pastorale de la radio et de la télévision ainsi que du cinéma. Viennent s'y ajouter des centres internationaux œuvrant dans la production ou la formation ou encore la coordination (centres de certains ordres religieux stimulant l'engagement de leurs membres dans la communication : Jésuites, Salésiens, Spiritains, Verbites, Filles de Saint-Paul...).

En Europe et en Amérique du Nord, les membres nationaux de l'OCIC assurent surtout l'appréciation des films (l'attribution d'une cote morale a évolué en une évaluation plus nuancée), l'organisation de ciné-clubs, la publication d'une revue de cinéma nationale... En Afrique, Asie, Amérique Latine et dans le Pacifique, les membres de l'OCIC sont essentiellement engagés dans la formation du public au cinéma et/ou la production et la distribution vidéo.

Au niveau international, l'OCIC assure la présence de ses jurys dans 17 grands festivals de cinéma (Cannes, Berlin, Ouagadougou, La Havane...). Certains de ces jurys sont

œcuméniques, en collaboration avec l'organisation protestante INTERFILM. Le secrétariat international publie un bulletin trilingue CINE & MEDIA, ainsi que des livres sur le cinéma, organise des colloques et, tous les deux ans, des Forum de la Vidéo et du Multimédia, stimule la production et la diffusion de vidéos à thème religieux, etc.

Les membres de Unda sont surtout responsables de la production d'émissions religieuses de radio et de télévision. Unda décerne aussi des prix lors de certains Festivals de Télévision, promeut l'éducation aux médias, organise des colloques... Unda publie également un bulletin en deux langues " Unda informations ".

Par ailleurs, par leur secrétariat international, les deux associations assurent aussi chacune les relations avec d'autres organisations internationales, informent et stimulent leurs membres par des lettres, des visites sur place. Au niveau continental, une réunion rassemble chaque année les membres du continent pour faire le point et planifier l'avenir. Au niveau mondial, tous les quatre ans - comme cette fois à Montréal - les deux secrétariats mettent sur pied les Assemblées Générales et des Journées d'Etudes.

Très important : chaque secrétariat international aide ses membres des pays de mission en évaluant leurs projets (en matière de formation, de production) pour le compte de la Propagation de la Foi (Vatican), qui les finance. Et aussi chaque secrétariat les conseille en vue de l'obtention de bourses pour former certains collaborateurs. Chaque association dispose par ailleurs d'un service technique qui aide au choix, à l'achat et à l'installation des équipements (studio de radio, émetteur radio, magnétoscope, vidéo projecteur, téléphone via satellite, etc.)

## Une longue histoire

Les deux Associations fêtent cette année leur 70e anniversaire. L'une et l'autre viennent de publier un livre contant leur histoire. En effet, elles furent fondées chacune en 1928, l'OCIC à La Haye, Unda à Cologne sous le nom de BCIR (Bureau Catholique International de la Radio). Unda visait à coordonner le travail des Catholiques en matière de radio au niveau international (c'est-à-dire européen, à l'époque) tandis qu'OCIC voulait assumer un rôle similaire pour le cinéma. Les activités se développèrent au cours des années 30. La guerre suspendit quasi toute activité.

En 1945, l'OCIC comme le BCIR redémarrèrent. Le BCIR ajouta alors à son mandat une nouvelle technologie : la télévision. A cette occasion, l'Association choisit un nouveau nom : Unda. Dans les années 50 et 60, la télévision prit un rapide essor. Se posa alors un problème ; le cinéma, dont la télévision fait un si abondant usage, relève-t-il de l'OCIC ou de Unda ? Il apparut bientôt que sur ce point, et sur bien d'autres, les deux organismes devaient coopérer. En 1975, dans un effort de rapprochement, Unda jusque là installé à Fribourg en Suisse, déménagea à Bruxelles et vint s'établir rue de l'Orme, juste à côté de l'OCIC.

En 1977, à la demande du Vatican, les deux organismes organisèrent conjointement un Congrès à Munich sur le thème " Audiovisuel et Évangélisation ". Il était apparu avec évidence à certains que les " moyens de communication de masse " (radio, télévision et cinéma) étaient soit entre les mains des États, soit entre les mains d'entreprises commerciales et donc ne convenaient nullement pour l'évangélisation. Par contre, les " petits moyens " - dits " moyens de communication de groupe " - comme les cassettes audio, les montages de diapositives, le cinéma 8 mm permettaient, avec peu d'argent, une production en vue de l'évangélisation, de la catéchèse et étaient aptes à favoriser une discussion au sein d'un groupe, d'une communauté, favorisant une assimilation active.

Comme suite à ce Congrès, l'OCIC et Unda créèrent en commun un secrétariat G-AV-EV (Moyens audiovisuels de groupe et évangélisation). Bientôt, ce secrétariat spécial fut absorbé par l'OCIC qui ajouta à son titre " Organisation Catholique Internationale pour le Cinéma et l'Audiovisuel ".

Entre-temps, une nouvelle technologie avait fait son apparition, envoyant au placard diapositives, cassettes audio et cinéma 8 mm : la vidéo. Nouveau conflit de compétence : utilisant la technique TV, la vidéo n'était-elle pas du ressort de Unda ? Une première répartition des responsabilités s'esquissa ; les films enregistrés sur vidéo relèvent de l'OCIC, les émissions TV enregistrées, de Unda. Plus tard, on se mit d'accord sur une autre répartition : Unda se chargeait d'encourager la production professionnelle tandis que l'OCIC prenait en charge de promouvoir la production et la distribution des cassettes destinées à

l'éducation et à la catéchèse.

Au cours des années 80, l'ordinateur se répandit dans le public et une nouvelle technologie apparut : la télématique, surtout connue aujourd'hui sous la forme d'Internet lequel constitue à l'évidence un nouveau média (ou plusieurs ?). Pas question de créer une nouvelle et 4e organisation catholique internationale pour prendre en charge l'ordinateur et ses applications. Certains membres de Unda organisèrent toutefois des rencontres entre les responsables des pages chrétiennes du Minitel ou Vidéotex des différents pays d'Europe et du Canada. Une de ces réunions internationales se tint même à Maredsous. Si Unda en donna de longs échos dans son bulletin, l'Association ne débattit jamais de la prise en charge de ce nouveau média. Elle avait bien d'autres chats à fouetter.

Le CD-Rom, par contre, fut rapidement adopté par l'OCIC dans la foulée de la vidéo. En 1996, lors de son Forum Mondial de la Vidéo et du Multimédia, tenu à Cologne, l'organisation accorda des prix aux meilleurs CD-Rom religieux, dans la ligne de sa tradition de décerner des prix lors des grands festivals de cinéma.

## Vers le mariage

Les directions des deux organisations en étaient convaincues : d'une part la convergence des médias (dont le multimédia est le meilleur exemple) et d'autre part les difficultés à financer deux secrétariats internationaux poussaient au regroupement des efforts au sein d'une même association. D'autant, qu'à la base, au niveau national, les offices nationaux sont actifs simultanément dans les domaines relevant de chaque organisation et sont membres de chacune d'elles. Toutefois, pour pouvoir procéder à cette fusion au sommet, il fallait avoir avant tout l'aval de l'Assemblée Générale de Unda et de celle de l'OCIC. A Montréal, la décision fut prise de manière quasi unanime Unda approuva la fusion par 95 oui et 2 non tandis que, après, le vote de l'OCIC, on dénombra 94 oui, 1 non et 1 abstention. Le mariage - c'est prévu - se déroulera à Rome en 2001.

## Une Association pour le 21e siècle

Précisons tout d'abord que l'intention n'est pas de fusionner simplement les deux Associations comme on fond en une seule deux entreprises commerciales. L'idée est de repenser le problème à neuf : de quelle Association l'Eglise aura-t-elle besoin au 21e siècle pour faire face aux problèmes posés par la communication médiatique ? Quelle structure concevoir, quels buts déterminer, quels statuts définir pour rendre apte la nouvelle Association à assumer le rôle de l'Eglise et assurer les services que l'on attend d'elle dans ce domaine. Par Eglise, nous entendons les chrétiens engagés à la base, dans les différents pays, le Vatican disposant pour sa part d'un Conseil Pontifical pour les Communications Sociales qui - comme l'indique son nom intègre tous les médias. Les trois prochaines années seront mises à profit pour élaborer la forme et le contenu de cette nouvelle Association qui n'a pas encore de nom.

Déjà, à Montréal, certains délégués ont exprimé leurs attentes. Comment faire pour s'assurer qu'aucun média ne sera oublié (la radio, par exemple, pourrait être négligée), ni qu'aucune activité majeure qui a fait ses preuves ne soit abandonnée (la remise de prix à des films ou à des émissions TV de qualité, par exemple) ?

Le souhait a évidemment été émis que la nouvelle association soit conçue pour accueillir les nouvelles technologies, au fur et à mesure de leur apparition. Il reste à inventer les mécanismes qui permettront d'aider l'ensemble des membres à s'y investir sans retard.

Actuellement, les membres des deux associations sont des offices nationaux ou des centres liés à l'Eglise. Le défi est de parvenir à intégrer également à titre individuel des professionnels chrétiens des différents médias (producteurs, réalisateurs, scénaristes, distributeurs...) mais aussi des critiques (de cinéma, de TV, de CD-Rom...), des formateurs en communication, des éducateurs aux médias (travaillant, par exemple, dans les écoles), des journalistes spécialisés, sans oublier l'indispensable dimension œcuménique. Comment aussi faire fonctionner avec succès une association si vaste, composée de membres aux intérêts disparates (un producteur de variétés n'a pas les mêmes soucis que le réalisateur d'une émission religieuse...) ? En d'autres termes, comment d'une part tout couvrir et en même temps éviter une organisation dinosaure qui mourra à la première sécheresse.

Cette sécheresse pourrait n'être qu'un manque de moyens financiers. Envoyer un jury à un festival, organiser des journées d'études, publier une revue, voyager pour rendre visite aux

membres... ces activités et bien d'autres demandent des moyens financiers considérables. Jusqu'ici l'argent provenant des cotisations des membres étant insuffisante, il a fallu faire appel à des organismes qui ont généreusement donné.. mais néanmoins les bilans ont été souvent en déséquilibre obligeant le secrétaire général à passer une bonne partie de son temps à courir après des subsides.

En conséquence, beaucoup de projets n'ont pu être menés à fond, ni de manière professionnelle. De plus, beaucoup d'autres initiatives n'ont pu voir le jour faute de moyens.

C'est dire que la future organisation n'existera vraiment que si elle est solidement financée. Dans un effort de rapprochement, le Conseil de l'OCIC vient de nommer un nouveau trésorier en la personne du trésorier actuel de Unda, Cas Goosens, ancien directeur de la TV Flamande BRT. Celui-ci suggère de trouver quelques dizaines de millions de dollars qui, placés dans une fondation généreront un intérêt suffisant pour financer le nouvel organisme. Vieux rêve dont la difficile réalisation conditionnera toutefois le dynamisme de la nouvelle entité...

Jacques DESSAUCY

